

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 05 MAI 2023

*L'an deux mille vingt trois, le cinq mai à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 26 avril 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 26

Nombre de votants : 36

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Stéphanie FRESNAIS, Florence GALERANT, Miriam GUERARD, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, Patricia NOGUET, Didier PAPELOUX, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER

### ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Emmanuel LAUSSINOTTE, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS, Michel THOMASSON

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Philippe AUGIER, Claude BENOIST, pouvoir à Yves LEMONNIER, Véronique BOURNE, pouvoir à Guillaume CAPARD, David MULLER, pouvoir à Fabienne LOUIS, Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO, Delphine PANDO, pouvoir à Sylvie DE GAETANO, Didier QUENOUILLE, pouvoir à Michel MARESCOT, David REVERT, pouvoir à Patrice BRIERE, Patrice ROBERT, pouvoir à Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE, pouvoir à Ihsane ROUX

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D048\_050523**

**PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)  
DU PAYS D'AUGE NORD  
Versement de la contribution communautaire 2023  
Autorisation**

Depuis 2004, la Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte pour l'Insertion Sociale et Professionnelle, qui porte le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Pays d'Auge Nord.

Actuellement, l'ensemble du territoire national connaît une baisse significative du nombre de demandeurs d'emploi. Cette tendance se

confirme sur le périmètre du Pays d'Auge Nord avec une diminution des demandeurs d'emploi toutes catégories, hormis celle des seniors.

Avec l'appui de la Communauté de Communes et celui du Fonds Social Européen, le Syndicat mixte poursuit ses missions de proximité au profit des habitants éloignés de l'emploi. Le cœur de métier du PLIE consiste à l'accompagnement individualisé et renforcé des publics peu autonomes et rencontrant des difficultés dans la construction d'un parcours d'accès à l'emploi durable. Sur notre territoire, cet accompagnement est réalisé par 3 conseillères en insertion professionnelle animant des permanences hebdomadaires au sein du CCAS de Deauville, au CCAS de Trouville-sur-mer, à la Maison des Touquais, ainsi qu'à la Mairie-Annexe de Villers-sur-Mer. En 2022, 79 personnes (47 femmes et 32 hommes) du territoire de Cœur Côte Fleurie ont été accompagnées.

En complément de cet accompagnement, les actions spécifiques suivantes sont mises en place pour lever les freins à l'emploi :

- Action de remobilisation par le théâtre,
- Une plate-forme mobilité pour apporter des solutions individualisées,
- Le développement des chantiers d'insertion,
- La mise en œuvre des clauses sociales et l'accompagnement des collectivités dans leur mise en œuvre,
- La restauration de l'estime de soi avec des ateliers collectifs et individuels,
- Le soutien psychologique,
- Du transport à la demande...

Enfin, le Syndicat mixte accompagne la réflexion et la mise en œuvre d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, afin d'apporter des solutions adaptées en termes de recrutement et de formation aux professionnels du secteur.

La participation de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie étant essentielle au fonctionnement du syndicat mixte pour l'insertion sociale et professionnelle, il est demandé au Conseil Communautaire d'autoriser le versement de la contribution financière pour l'exercice 2023, soit 45 331,00 € (20 605 habitants x 2,20 €). Pour rappel, la cotisation 2022 s'élevait à 46 323,20 €.

Bien que ce montant soit prévu au budget, le Conseil est invité à prendre une délibération en ce sens, celle-ci étant indispensable pour l'instruction des demandes faites au Fonds Social Européen.

Vu l'avis favorable du Bureau des Maires en date du 14 avril 2023, il est demandé au conseil de bien vouloir :

- autoriser le versement d'une contribution financière au Syndicat Mixte pour l'Insertion Sociale et Professionnelle, dont le montant annuel 2023 s'élève à 45 331,00 €, (quarante-cinq mille trois cent trente et un euros), soit 2,20 € (deux euros et vingt centimes) par habitant.

- décider que le montant de la dépense sera imputé au chapitre 011 du budget principal.

**AUTORISE** le versement d'une contribution financière au Syndicat Mixte pour l'Insertion Sociale et Professionnelle, dont le montant annuel 2023 s'élève à 45 331,00 €, (quarante-cinq mille trois cent trente et un euros), soit 2,20 € (deux euros et vingt centimes) par habitant.

**DECIDE** que le montant de la dépense sera imputé au chapitre 011 du budget principal.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

**Ihsane ROUX**  
Secrétaire de séance

**Philippe AUGIER**  
Président

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville